

COMPTE-RENDU

Réunion de Bureau de 10 Juin 2021

Les membres du bureau, moins Eric, actuellement "détenu" dans un centre de remise en forme (rassurez-vous, il va aussi bien que possible), se sont réunis ce jour afin de débattre de plusieurs points, notamment liés aux toutes récentes évolutions de conditions sanitaires liées à la pandémie.

Nous notons la reprise d'activité du Club de Soissons, assortie des conditions communiquées par mail à l'ensemble de nos adhérents. Le club de Laon a également repris.

Pour ce qui concerne Villers-Cotterêts, 2 aspects :

- Pour les séances des mardis à la Maison du Parc, il nous faut attendre les décisions de la Mairie concernant les accès aux salles communales. Nous avons cru comprendre que rien ne serait possible avant la fin des élections régionales.

- Pour les tournois des vendredis, l'hôtel Bonanite serait prêt à nous accueillir dès maintenant.

Nous entrons dans une période pendant laquelle, traditionnellement, l'activité du Club est assez ralentie. Pour mémoire, depuis plusieurs exercices, le club fermait au mois d'août. Des dispositions d'ordre "privées" étaient mises en place.

Il nous serait donc utile de connaître vos intentions, d'abord relatives à votre désir -ou non- de reprendre une activité "bridge" d'une part, et de jouer pendant le mois de juillet qui vient, d'autre part.

Et ceci, pour les mardis et pour les vendredis.

Merci donc de bien vouloir nous informer en retour de mail, par téléphone vers un des membres du bureau, ou par tout autre moyen à votre convenance.

En fonction de vos réponses, et du nombre de participants déclarés, nous pourrions rejouer, bien entendu en respectant les consignes sanitaires précédemment définies, et toujours en vigueur : Port du masque, écrans, nappes vynile, gel hydroalcoolique, etc.... Si de nouvelles dispositions étaient édictées, dans un sens comme dans l'autre, nous nous y conformerons évidemment.

Si nous devions surseoir à la reprise du jeu, nous avons décidé de reprendre à la rentrée aux dates suivantes :

- Le Mardi 7 septembre
- Le vendredi 10 septembre.

Nous avons également fixé la date de notre assemblée générale. Elle se tiendra, sauf évolution, le 8 Octobre 2021, selon les modalités habituelles (On oublie l'année dernière, où cette affaire a été "virtuelle"), à savoir : Tournoi, AG, au cours de laquelle notre trésorier recevra les renouvellements des diverses cotisations, puis repas.

Si quelques membres souhaitaient obtenir leur licence par anticipation, pour pouvoir par exemple, participer à des compétitions, le faire savoir, nous les éditerons.

A ce propos, les tarifs 2021-2022 ont été fixés. Ils seront inchangés :

- Licence : 50€.
- Cotisation extérieure : 20€.
- Droits de table : 2,50€.

Questions diverses évoquées :

- Le "Forum des Associations" de Villers-Cotterêts se déroulera le dimanche 5 septembre. Nous n'y tiendrons pas de stand.

- Notre trésorier se renseigne sur les conditions (Tarification, service, maintenance, etc...) de mise à disposition d'un terminal de paiement par carte bancaire, ceci afin d'éviter les paiements en numéraire et les diverses procédures de remises en banque (Monnaie et/ou chèques).

- Le matériel "Bridgemate" a été vérifié. Les piles des terminaux de table sont en cours de vérification. Les terminaux n'ont pas révélé d'anomalies. En revanche, pour le serveur, un accident de piles est à déplorer (importantes coulures). Il est en cours de nettoyage et un essai prochain nous rassurera -ou pas-... Il nous reste encore beaucoup de fiches ambulantes...

Merci de vos réponses.

Bien amicalement,

Le Bureau.